



**STRATÉGIE DE TRANSFORMATION ET
D'ADAPTATION DE LA MASSO-KINÉSITHÉRAPIE**

CONTRIBUTION

Février 2022

Remerciements

Siège social :
Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie - 79 rue Périer 92129 MONTRouGE

E-mail : environnement@fnek.fr

Rédacteur en chef :



Arthur DESACHY,
Chargé de mission à l'écologie et la santé environnementale,
Mandat 2021-2022

Éditeur en chef :



Pierre HENRIET
Vice-Président en charge de la publication,
Mandat 2021-2022

Le Bureau National 2021-2022 remercie l'ensemble de la Task Force Climat et Santé pour l'aide apportée à la rédaction de cette contribution.

Préambule

La Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK) est une association loi 1901 créée en 2002. Elle a pour but de représenter et défendre l'ensemble du monde de la masso-kinésithérapie, de la formation initiale au monde professionnel. En 2020, la FNEK inscrit dans ses valeurs la promotion d'actions en faveur du développement durable au sein de la formation et de la profession de masso-kinésithérapie. Le bureau 2021-2022 décide de créer un poste de chargé de mission à l'écologie et la santé environnementale afin d'accentuer l'investissement de la structure dans cette thématique.

Sommaire

Introduction	4
Agir pour la santé face aux enjeux climatiques	4
Introduction	4
Lutter contre la chaleur	5
Les vagues de chaleur	5
Les îlots de chaleurs urbaines	5
Prévenir face aux événements climatiques extrêmes	6
Réduire la pollution de l'air	6
Se protéger contre les perturbateurs endocriniens	7
Prévenir l'apparition de zoonose	7
Agir face aux migration climatique	8
Se rapprocher de la nature	8
Transformer le secteur de la santé	9
Introduction	9
Renforcer les critères "qualité environnementale"	9
Prendre le virage numérique	9
Améliorer la gestion des déchets	10
Eco-responsabiliser l'alimentation	11
Repenser les modes de transports	11
Accroître la place de la santé publique	12
Renforcer la coordination pluridisciplinaire	12
Développer les actions de prévention	12
Renforcer la recherche	13
Faire évoluer la masso-kinésithérapie	13
Introduction	13
Valoriser une pratique éco-responsable	13
Développer la formation	14
En formation initiale	14
En formation continue	14
Conclusion	16
Bibliographie	16
Récapitulatif des positions	17

Introduction

De nombreux groupes d'expertises attestent d'un élément : l'Être Humain influence grandement le monde dans lequel il évolue. Cette influence se traduit par une modification drastique des conditions environnementales. Le groupe d'expert intergouvernemental pour le climat (GIEC) sort en 2021 son 6^{ème} rapport d'analyse sur l'état du climat¹. Le constat y est sans appel : l'augmentation des gaz à effet de serre depuis 1750 est due à l'activité humaine. Cette activité est responsable d'un réchauffement global des températures et d'une acidification des océans. Selon les différents scénarios modélisés par le GIEC, il est probable que les températures augmentent de 3°C. Ces modifications de l'environnement ont un impact de plus en plus grandissant sur la santé humaine.

Le secteur de la santé, comme tout secteur d'activité humaine, participe aux dérèglements climatiques. Cela l'inscrit dans un paradoxe profond : ce secteur, dont l'objectif est de soigner les personnes, participe, par son fonctionnement intrinsèque, à la dégradation de la santé des personnes via son empreinte environnementale. Ainsi, d'après le rapport du Shift Project, sur l'analyse de l'empreinte du secteur de la santé, celui-ci représente à lui seul 8% du total national français des émissions de gaz à effet de serre (Hervé, 2021)². Cela en fait, à l'échelle mondiale, un des plus gros pollueurs du monde. En effet, selon le rapport de l'ONG Health Care Without Harm (HCWH), le secteur de la santé comparativement aux pays mondiaux, serait le 5^{ème} plus gros pollueur et représente 4,4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (HCWH, 2019).

La FNEK est une association représentative de futurs professionnels de santé. Il est de notre devoir d'agir dans la préservation de nos environnements et la protection de la santé humaine face aux dérèglements climatiques et aux activités humaines. Nous avons le devoir d'agir dans la transformation et l'adaptation de ces secteurs afin de répondre aux enjeux sanitaires et prévenir l'exacerbation de l'impact de l'activité humaine sur notre santé. Ainsi, nous présentons ici notre stratégie de transformation et d'adaptation du secteur de la santé pour permettre le développement d'une masso-kinésithérapie éco-responsable.

Agir pour la santé face aux enjeux climatiques

Introduction

Les changements climatiques et l'activité humaine ont de nombreux impacts sur la santé humaine. La masso-kinésithérapie est une discipline agissant sur de très nombreux états de santé. A travers cette partie nous réalisons un état des lieux des risques

¹ <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>

² *L'analyse ne prend pas en considération les émissions des secteurs administratifs du secteur de la santé comme le fonctionnement de la Sécurité Sociale ou des mutuelles. Il prend cependant en considération la partie administrative directe des établissements du secteur de la santé (hôpitaux, cliniques, ...).*

environnementaux sanitaires ainsi qu'une liste de propositions portées par la FNEK afin de lutter contre ces risques et promouvoir une meilleure santé.

Lutter contre la chaleur

L'exposition à des températures très élevées est un risque aigu pour la santé. Ce risque est notamment prédominant chez les plus de 65 ans, les moins de 1 an, les personnes atteintes d'une pathologie, ainsi que les personnes habitant dans des environnements urbains. Ce risque est encore plus grand pour les populations défavorisées. Face au développement des espaces urbains et au vieillissement de la population, les risques sanitaires liés aux températures extrêmes sont de plus en plus préoccupants (Romanello et al., 2021).

Les vagues de chaleur

Les vagues de chaleur sont définies par le Ministère de la Santé et des Solidarités (MSS) comme "une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population"³. Ces vagues représentent un danger réel pour les populations à risque comme l'a illustré la canicule de 2003 en France.

La FNEK se positionne pour un renforcement du rôle des masseurs-kinésithérapeutes dans la prévention des risques sanitaires liés à la chaleur.

La FNEK se positionne pour la valorisation, notamment financière, de la prévention et de la surveillance lors de l'activation du plan national canicule des personnes à risques, par les masseurs-kinésithérapeutes.

Les îlots de chaleurs urbaines

Des îlots de chaleur naissent avec le développement des espaces urbains. Ces îlots sont définis par Santé Publique France comme une surexposition de la population à la chaleur en zone urbaine. Ils résultent d'un croisement entre des conditions météorologiques et l'agencement urbain. Ces îlots peuvent notamment être combattu par une augmentation de la couverture arborée des espaces urbains.

La FNEK se positionne pour un développement de la couverture arborée des espaces urbains pour lutter contre les îlots de chaleur.

La FNEK se positionne pour l'intégration obligatoire d'un plan de végétalisation lors de la construction et la rénovation des établissements de santé.

³ <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaleur>
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/ONERC_Rapport_2018_Evenements_meteorologiques_extremes_et_CC_WEB.pdf

Prévenir face aux événements climatiques extrêmes

Selon l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC), les événements climatiques extrêmes sont définis par les épisodes de canicule, les vagues de froid, les sécheresses, les incendies ou feux de forêts, les pluies extrêmes, les tempêtes et les cyclones, les inondations, les avalanches, les coulées de laves torrentielles et les tempêtes de neiges. Lors de la survenue d'un événement climatique extrême, les effets mettent en jeu un grand nombre de personnes, occasionnent des dommages importants sur les infrastructures. Tout cela entraîne un dépassement des capacités de réaction de la société et des secours. Selon le rapport du GIEC, les dérèglements climatiques entraînent une hausse en fréquence et en intensité des événements climatiques extrêmes. Cela entraîne des risques directs pour la santé (notamment par traumatismes physiques) mais également un risque pour la santé mentale des personnes survivant à ces événements climatiques extrêmes.

La FNEK se positionne pour la mise en place en masso-kinésithérapie d'enseignements de prise en charge des personnes survivantes à des événements climatiques extrêmes.

La FNEK se positionne pour la mise en place d'une formation obligatoire aux premiers secours en santé mentale pour favoriser la rééducation des personnes vivant avec un syndrome de stress post-traumatique.

La FNEK se positionne pour un renforcement de l'implication des masseurs-kinésithérapeutes dans le déploiement des aides humanitaires dans la gestion des événements climatiques extrêmes.

:

Réduire la pollution de l'air

La pollution est définie par le Larousse comme une "dégradation de l'environnement par des substances (naturelles, chimiques ou radioactives), des déchets (ménagers ou industriels) ou des nuisances diverses (sonores, lumineuses, thermiques, biologiques, etc.)." Cette dégradation de l'environnement peut entraîner des dommages sur la santé. La pollution de l'air est responsable de nombreuses affections du domaine de compétences de la masso-kinésithérapie. 7 millions de personnes sont décédées des conséquences de la pollution de l'air en 2018 selon l'OMS. De plus, 91% de la population mondiale est exposée à des taux de pollution atmosphérique supérieurs aux recommandations de l'OMS⁴. Enfin, la pollution de l'air coûte entre 70 et 100 milliards d'euros par an en France. La pollution atmosphérique est donc un véritable fardeau pour notre santé et notre société, en partie réductible par une diminution des véhicules motorisés individuels. Cependant, cela doit s'accompagner d'adaptations des services de transports en commun actuellement disponibles et par le développement des infrastructures de transports non motorisés (pistes cyclables protégées, garage à vélo, trottoirs, ...).

⁴ https://www.who.int/fr/health-topics/air-pollution#tab=tab_1

La FNEK se positionne pour un renforcement des mesures de contrôle de la qualité de l'air.

La FNEK se positionne pour le développement des transports en commun et des infrastructures de transports non motorisés.

Se protéger contre les perturbateurs endocriniens

Les perturbateurs endocriniens se retrouvent dans de nombreux objets du quotidiens et dans notre environnement. Cette exposition permanente s'est avérée délétère sur notre santé⁵. Selon le principe de précaution, il est nécessaire de préserver la population d'une exposition à ces composés. Pour cela, les industriels doivent s'engager à substituer l'utilisation des perturbateurs endocriniens par des composés non dangereux pour notre santé. Bien que l'Union européenne ait établi une liste des perturbateurs endocriniens avérés⁶, il reste nécessaire de renforcer la prévention face aux composés présumés et suspectés.

La FNEK se positionne pour supprimer du marché les perturbateurs endocriniens avérés.

La FNEK se positionne pour l'interdiction dans la pratique de la masso-kinésithérapie, de l'utilisation de produits contenant des perturbateurs endocriniens, avérés, présumés ou suspectés.

Prévenir l'apparition de zoonose

L'OMS définit une zoonose comme "une maladie ou une infection naturellement transmissible des animaux vertébrés à l'homme." Elle représente "un pourcentage important des maladies nouvelles".⁷ Les agents peuvent être bactériens, viraux ou parasitaires. L'OMS qualifie les zoonoses comme "un problème majeur de santé publique dans le monde entier". Le développement des zoonoses se fait en lien avec le développement de l'activité humaine sur l'environnement, favorisant le contact entre êtres humains et animaux. Ces contacts rapprochés participent à l'émergence de nouvelles zoonoses. Il est primordial d'organiser un travail commun entre les professionnels de la santé humaine, animale et environnementale pour diminuer le risque de développement de zoonose.

La FNEK demande la mise en place d'enseignements communs entre professionnels de la santé humaine, animale et environnementale lors de la formation initiale.

La FNEK se positionne pour un renforcement de la collaboration pluridisciplinaire entre professionnels de santé humaine, animale et environnementale en faveur d'une santé globale.

La FNEK se positionne pour le développement de politique de santé globale en collaboration avec les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale.

⁵ [https://www.thelancet.com/journals/landia/article/PIIS2213-8587\(16\)30275-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/landia/article/PIIS2213-8587(16)30275-3/fulltext)

⁶ <https://edlists.org/the-ed-lists/list-i-substances-identified-as-endocrine-disruptors-by-the-eu>

⁷ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/zoonoses>

Agir face aux migrations climatiques

L'organisation mondiale pour les migrations définit les migrants climatiques comme "des personnes ou des groupes de personnes qui, pour des raisons impérieuses de changements soudains ou progressifs de l'environnement qui affectent négativement leur vie ou leurs conditions de vie, sont obligées de quitter leur domicile habituel, ou choisissent de le faire, de manière temporaire ou permanente, et qui se déplacent soit à l'intérieur de leur pays, soit à l'étranger"⁸. Une des principales raisons de déplacement est liée à l'accès aux ressources élémentaires telle l'eau potable et la nourriture⁹. Cela est également associé aux événements climatiques extrêmes. Le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies estime qu'environ 79,5 millions de personnes ont été déplacées en 2019 avec une moyenne de 21,5 millions chaque année depuis 2008. Les projections estiment ce nombre monter jusqu'à 200 millions d'ici 2050. Les situations de migrations sont associées à de nombreuses problématiques de santé. Les personnes issues de la migration peuvent présenter de nombreux troubles aussi bien de la santé mentale que physique. Cela est associé à un risque de douleur chronique, de troubles de l'équilibre et de limitation d'activité, de maladies chroniques comme le diabète, les coronaropathies, la dépression mais également des pathologies infectieuses et des séquelles de tortures (McGowan, 2020).

La FNEK se positionne pour la mise en place en formation initiale d'un enseignement de la prise en charge des personnes issues d'un parcours migratoire.

La FNEK se positionne pour un renforcement des moyens attribués à l'accompagnement et la prise en charge des personnes issues d'un parcours de migration.

Se rapprocher de la nature

Le contact avec la nature influence grandement notre santé (Martin, 2020). Cela est notamment étudié via trois paramètres : la santé, la connectivité psychologique avec la nature et les comportements pro-environnementaux. L'étude met en avant qu'une visite en nature par semaine augmente la qualité de vie et les actions de défense de l'environnement. De plus, visualiser des documentaires sur le thème de la nature augmentait significativement les mêmes facteurs. Dans cette idée, les salles d'attente peuvent être utilisées pour diffuser des vidéos ou des livres afin de sensibiliser aux bienfaits de la nature sur la santé.

La FNEK se positionne pour le renforcement des parcours santé dans les espaces naturels des municipalités.

La FNEK se positionne pour le développement d'action de santé en pleine nature, notamment par un renforcement des espaces verts à proximité des lieux de soins.

⁸ Laczko F, Aghazarm C. Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence. International Organization for Migration (IOM); 2009.

⁹ https://www.physio-pedia.com/Global_Challenges_Relating_to_the_Refugee_Experience#cite_note-3

Transformer le secteur de la santé

Introduction

Le secteur de la santé, comme de nombreux autres secteurs d'activité, participe aux activités ayant un impact sur l'environnement et les changements climatiques. Cependant, ce secteur présente une dualité principale et fondamentale. Ce secteur visant à soigner les personnes participant également aux développements de risques sanitaires environnementaux par son activité actuelle. Comme pour les autres secteurs d'activité, si nous souhaitons limiter l'augmentation des températures, il est nécessaire de repenser le fonctionnement du secteur de la santé pour en réduire l'empreinte environnementale. Pour cela, nous réalisons un état des lieux de cette empreinte ainsi que des propositions d'actions pour réduire cette empreinte.

Renforcer les critères "qualité environnementale"

Le système de santé se différencie des autres secteurs d'activité humaine par son activité de soin. En effet, son rôle est de soigner les personnes, il est nécessaire de conserver une qualité de soin identique, si ce n'est meilleure. Ainsi, ce besoin de qualité et d'optimisation de l'expérience patient dans le parcours de soin, font qu'il peut exister des pratiques non modifiables dans le fonctionnement actuel du secteur de la santé, tel que l'utilisation d'imagerie ou la prescription de certains traitements. Bien que ce critère qualité doit devenir une norme dans la conception et la gestion des établissements de santé, il reste nécessaire de développer des politiques globales de santé intégrant les besoins de transitions écologiques du secteur de la santé.

La FNEK se positionne pour le renforcement des critères "qualité environnementale" dans le fonctionnement des établissements de santé et des cabinets libéraux.

La FNEK se positionne pour l'intégration de critères de transitions écologiques dans toutes les politiques de santé.

La FNEK se positionne pour la mise en place obligatoire d'une personne en charge de la transition écologique dans tous les établissements de santé.

Prendre le virage numérique

Selon l'ADEME, le numérique est responsable de 4 % des émissions mondiales, répartis dans le fonctionnement des data centers, des infrastructures réseau et nos

équipements personnels (ordinateurs, smartphones, tablettes, objets connectés, GPS, etc.). Le secteur de la santé ne fait pas exception à la numérisation du monde professionnel, et celle-ci a été accélérée par la crise sanitaire. Que ce soit par l'essor de la télésanté, d'outils numériques ou le renforcement de l'espace numérique de santé qui resserre le lien entre patients et professionnels de santé. D'un point de vue écologique, cette évolution pose un problème sur l'alimentation en énergie ainsi que sur les composants des terminaux, souvent coûteux et rares. Cette empreinte vient principalement du stockage des données dans les data center. Ainsi, stocker un mail pendant 1 an, émet 10g de CO₂ soit l'impact carbone d'un sac plastique. Si ces outils technologiques ont de réels avantages, il est nécessaire de faire preuve d'esprit critique pour les utiliser de manière raisonnée, pour utiliser leurs avantages sans sacrifier la planète.

La FNEK se positionne pour une alimentation des services numériques par des sources d'énergies éco-responsables.

La FNEK se positionne pour une utilisation d'au moins 50% de produits reconditionnés dans les administrations du secteur de la santé.

La FNEK se positionne pour un développement de la télésanté dans toutes les professions de santé.

La FNEK se positionne pour une sensibilisation à la pollution numérique auprès des professionnels de santé et des administrations des établissements de santé.

Améliorer la gestion des déchets

Selon le Shift Project, 54% de l'empreinte du secteur de la santé provient de l'achat de médicaments et de dispositifs médicaux. Tous ces éléments, souvent à usage unique, sont pourvoyeurs de nombreux déchets. A cela s'ajoute l'ensemble des déchets de fonctionnement d'un établissement d'accueil. Ainsi les déchets du secteur de la santé représentent 0,3 MtCO₂e par an. Cependant, cette empreinte peut facilement être améliorée. Comme pour toutes fabrications de déchets, il est nécessaire d'appliquer la règle des 3R : Réduire, Réutiliser et Recycler. Si le développement d'une meilleure gestion des déchets produits est obligatoire, il est surtout primordial de réduire drastiquement le nombre de déchets produits. Si la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit la fin du plastique à usage unique d'ici 2040, la Convention citoyenne pour le climat la préconise pour 2023, une échéance plus en adéquation avec les menaces sanitaires et écologiques du plastique.

La FNEK se positionne pour le développement de matériaux médicaux réutilisables et du recyclage des déchets d'activité de soins.

La FNEK se positionne pour l'interdiction du plastique à usage unique d'ici 2023.

Eco-responsabiliser l'alimentation

L'alimentation est un secteur clé de la santé. Cependant, la production et l'importation de denrées alimentaires est un véritable frein à la décarbonation du secteur de la santé. Si nous n'avons pas de données concrètes pour le secteur de la santé, l'ADEME¹⁰ montre dans son rapport de 2019 que l'alimentation représente 163 MtCO₂e par an pour les ménages français, soit 24% de leur empreinte carbone. En cause, le mode de production et le transport des aliments, notamment des fruits et légumes. Enfin, le Conseil National de l'Alimentation alerte depuis 2017 sur le gaspillage alimentaire des hôpitaux et la nécessité de repenser la gestion des stocks et déchets alimentaires¹¹.

La FNEK se positionne pour le développement de partenariats entre les établissements de santé et les exploitations agricoles locales afin de développer une alimentation locale et de saison.

La FNEK se positionne pour l'obligation de composter et valoriser les biodéchets pour toutes productions supérieures à 5t/an.

Repenser les modes de transports

Le transport des personnes usagères du système de santé et employées des établissements de santé représente 7,05 MtCO₂e selon le rapport du shift project. Il est donc nécessaire de développer l'offre de transports en commun et de transports non motorisés comme le vélo afin de diminuer l'usage de la voiture personnelle individuelle. De plus, le renforcement et l'encouragement des moyens de transports comme le vélo permettent de lutter contre les dérèglements climatiques tout en favorisant la santé des populations.

Le renforcement des lieux de pratique pluriprofessionnelle en ville pourrait aider à diminuer les déplacements des personnes entre plusieurs rendez-vous. Cette coordination facilitée entre les différents acteurs de santé passe par le développement des structures de soins pluridisciplinaires telles que les maisons de santé pluridisciplinaires.

La FNEK se positionne pour le développement des transports en commun et des infrastructures de transports non motorisés.

La FNEK se positionne pour un développement des structures de soins coordonnées en ville afin de diminuer les transports des personnes entre plusieurs rendez-vous.

¹⁰ <https://bibliothèque.ademe.fr/consommer-autrement/779-empreinte-energetique-et-carbone-de-l-alimentation-en-france.html>

¹¹ <https://www.vie-publique.fr/rapport/38154-alimentation-en-milieu-hospitalier>

Accroître la place de la santé publique

Renforcer la coordination pluridisciplinaire

Face aux enjeux des dérèglements climatiques et de l'impact de l'activité humaine sur notre santé, il est primordial de renforcer les collaborations entre tous les corps de métiers gravitant autour de la santé humaine. Cette collaboration doit se faire entre les professionnels de santé mais doit également s'étendre aux professionnels de la santé humaine, animale et environnementale ainsi qu'au corps de métiers participant à la construction et l'élaboration des espaces et environnements de notre vie.

La FNEK se positionne pour un renforcement de la collaboration pluridisciplinaire entre professionnels de santé humaine, animale et environnementale en faveur d'une santé globale.

La FNEK se positionne pour le développement de politique de santé globale en collaboration avec les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale.

La FNEK se positionne pour le déploiement d'actions pluridisciplinaires en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques et de leurs impacts sur la santé humaine.

La FNEK se positionne pour l'intégration de professionnels de santé dans la création et la mise en place d'actions visant à modeler l'environnement humain.

Développer les actions de prévention

La prévention est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1948 comme : "l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps".

La masso-kinésithérapie s'est longtemps réduite à faire de la prévention sur les risques liée à la sédentarité devenant promotrice du mouvement et de l'activité physique. Cependant l'ensemble de la profession est un véritable acteur de santé publique et son champ d'action dépasse largement le champ musculo-squelettique. Il est nécessaire de se saisir de la problématique du dérèglement climatique et l'intégrer dans les champs de prévention déjà fortement développés par la masso-kinésithérapie. Cette prévention doit s'axer sur les actions à mettre en place pour se protéger face aux risques des impacts sanitaires de ces dérèglements climatiques. Il est donc nécessaire de trouver un moyen de valoriser financièrement et professionnellement ces actions et de leur donner une visibilité.

La FNEK se positionne pour une valorisation notamment financière, pour les professionnels réalisant des actions de sensibilisation et d'éducation aux enjeux écologiques.

Renforcer la recherche

Face aux multiples enjeux que posent les dérèglements climatiques, à la fois sanitaire et de gestion du système de santé, il est primordial de développer la recherche dans ces différents domaines. Ce renforcement permettra de mieux comprendre les leviers d'actions pour assurer une meilleure santé dans le monde, ainsi qu'une meilleure résilience des systèmes de santé face à la transition écologique.

La FNEK se positionne pour le développement de financements nationaux et européens pour la recherche sur les risques sanitaires liés aux dérèglements climatiques ainsi que sur la gestion éco-responsable des systèmes et politiques de santé.

Faire évoluer la masso-kinésithérapie

Introduction

Comme tout ensemble du secteur de la santé, la masso-kinésithérapie a une empreinte écologique. S'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de chiffre précis, il reste nécessaire d'intégrer des objectifs de transition écologique dans la pratique. De plus, comme nous l'avons évoqué dans la première partie, les dérèglements climatiques influencent la santé des personnes. Ainsi, il est nécessaire d'intégrer ces éléments aussi bien dans la formation initiale que continue afin d'assurer des soins de qualité.

Valoriser une pratique éco-responsable

La masso-kinésithérapie, comme toute partie du secteur de la santé, participe à son empreinte environnementale. Il est donc nécessaire de restructurer la pratique du métier pour en favoriser une expression plus éco-responsable. Cet impact peut être régulé aussi bien par des actions individuelles que collectives.

Plusieurs actions sont réalisables dans la pratique individuelle de la masso-kinésithérapie pour en réduire l'impact environnemental. Le développement d'une éco-gestion d'un cabinet de ville est la première des actions possibles. Pour cela, il est possible de réduire sa consommation énergétique, favoriser l'achat de matériels et machines d'occasion ou encore la mise en place d'affiches de prévention dans la salle d'attente. Afin de favoriser le développement d'éco-cabinet, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur un cahier des charges précis et national.

La FNEK se positionne pour la création d'un cahier des charges de la gestion éco-responsable d'un cabinet.

La FNEK se positionne pour la création d'un label valorisant les cabinets respectant le cahier des charges de la gestion éco-responsable d'un cabinet.

La FNEK se positionne pour la mise en place d'une aide financière publique pour la rénovation des cabinets de ville afin de lutter contre la perte énergétique.

Développer la formation

En formation initiale

Bien que la thématique de l'environnement et des changements climatiques soient des éléments intrinsèquement liés à la santé, ils restent très peu abordés en formation initiale de masso-kinésithérapie. En effet, selon un rapport du Shift Project, la transition écologique et la santé environnementale ne représente que 0,4% du volume horaire des formations de santé bien que 84% des personnes en formation de santé souhaitent voir ces thématiques abordées en formation initiale. Hors, selon le manifeste EPT2023¹², écrit par l'Environmental Physiotherapy Association, ces éléments peuvent et doivent être abordés sous différents angles au cours de la formation initiale. Dans un premier temps, il est nécessaire d'en parler dans les unités d'enseignement clinique, notamment dans le champ de la santé publique. En effet, comme nous l'avons montré dans la partie 1, les changements climatiques impactent la santé humaine et doivent occuper une partie de nos enseignements afin de préparer au mieux la prise en charge des personnes victimes des impacts sanitaires des changements climatiques. Cependant, le secteur de la santé est également une source participante aux dérèglement climatique. Il est donc important d'évoquer l'éco-gestion de la masso-kinésithérapie au cours de la formation initiale afin d'assurer une meilleure pratique professionnelle.

La FNEK se positionne pour une présence obligatoire dans la maquette de formation initiale de masso-kinésithérapie d'enseignements des liens entre secteur de la santé, santé humaine et dérèglements climatiques.

La FNEK se positionne pour l'intégration des dérèglements climatiques comme action prioritaire du service sanitaire des étudiants en santé.

En formation continue

S'il est important d'intégrer dans la formation initiale de masso-kinésithérapie des notions de liens entre santé humaine et dérèglement climatique, il est également nécessaire de former les personnes déjà diplômées. Pour favoriser la diffusion massive de ces notions, il est nécessaire que ces formations soient prises en charge et indemnisées dans le cadre du système de développement professionnel continu (DPC). Actuellement, les formations existantes restent centrées sur les perturbateurs endocriniens et la périnatalité, il est donc nécessaire d'en développer de nouvelles sur l'ensemble des sujets abordés dans ce document.

¹² <https://eptagenda2023.com/download>

La FNEK se positionne pour la création et le développement de formations professionnalisantes sur la thématique de la santé en lien avec les dérèglements climatiques.

La FNEK se positionne pour une prise en charge par le développement professionnel continu de formations sur la thématique de la transition écologique et de la santé environnementale.

Conclusion

La masso-kinésithérapie est un secteur d'activité humaine qui doit repenser sa place dans la société et dans le secteur de la santé afin d'en réduire l'empreinte environnementale tout en assurant une prise en charge optimale des personnes. Si le défi semble grand, il est nécessaire d'y répondre maintenant et collectivement afin d'assurer la meilleure santé possible de la population. Cette réponse doit porter aussi bien sur l'amélioration de la prise en charge des affections liées aux dérèglements climatiques que sur la pratique du métier. Pour cela, l'ensemble des acteurs du secteur de la santé, et plus particulièrement de la masso-kinésithérapie, doivent travailler ensemble afin d'engager l'ensemble de la profession dans ce virage de la transition écologique.

Bibliographie

Hervé, N. (2021). Décarbonons la santé pour soigner durablement. 172.

Health Care Without Harm. (2020, janvier 14). Health care climate footprint report. Health Care Without Harm. <https://noharm-uscanada.org/content/global/health-care-climate-footprint-report>

Leanne Martin, Mathew P. White, Anne Hunt, Miles Richardson, Sabine Pahl, Jim Burt, Nature contact, nature connectedness and associations with health, wellbeing and pro-environmental behaviours, *Journal of Environmental Psychology*, Volume 68, 2020, 101389, ISSN 0272-4944,

McGowan, E., Beamish, N., Stokes, E., & Lowe, R. (2020). Core competencies for physiotherapists working with refugees : A scoping review. *Physiotherapy*, 108, 10-21. <https://doi.org/10.1016/j.physio.2020.04.004>

Romanello, M., McGushin, A., Napoli, C. D., Drummond, P., Hughes, N., Jamart, L., Kennard, H., Lampard, P., Rodriguez, B. S., Arnell, N., Ayeb-Karlsson, S., Belesova, K., Cai, W., Campbell-Lendrum, D., Capstick, S., Chambers, J., Chu, L., Ciampi, L., Dalin, C., ... Hamilton, I. (2021). The 2021 report of the Lancet Countdown on health and climate change : Code red for a healthy future. *The Lancet*, 398(10311), 1619-1662.

Récapitulatif des positions

La FNEK se positionne pour un renforcement du rôle des masseurs-kinésithérapeutes dans la prévention des risques sanitaires liés à la chaleur.

La FNEK se positionne pour la valorisation, notamment financière, de la prévention et de la surveillance lors de l'activation du plan national canicule des personnes à risques, par les masseurs-kinésithérapeutes.

La FNEK se positionne pour un développement de la couverture arborée des espaces urbains pour lutter contre les îlots de chaleur.

La FNEK se positionne pour l'intégration obligatoire d'un plan de végétalisation lors de la construction et la rénovation des établissements de santé.

La FNEK se positionne pour la mise en place en masso-kinésithérapie d'enseignement de prise en charge des personnes survivantes à des événements climatiques extrêmes.

La FNEK se positionne pour la mise en place d'une formation obligatoire aux premiers secours en santé mentale pour favoriser la rééducation des personnes vivant avec un syndrome de stress post-traumatique.

La FNEK se positionne pour un renforcement de l'implication des masseurs-kinésithérapeutes dans le déploiement des aides humanitaires dans la gestion des événements climatiques extrêmes.

La FNEK se positionne pour un renforcement des mesures de contrôle de la qualité de l'air.

La FNEK se positionne pour le développement des transports en commun et des infrastructures de transports non motorisés.

La FNEK se positionne pour supprimer du marché les perturbateurs endocriniens avérés.

La FNEK se positionne pour l'interdiction dans la pratique de la masso-kinésithérapie, de l'utilisation de produits contenant des perturbateurs endocriniens, avérés, présumés ou suspectés.

La FNEK demande la mise en place d'enseignements communs entre professionnels de la santé humaine, animale et environnementale lors de la formation initiale.

La FNEK se positionne pour un renforcement de la collaboration pluridisciplinaire entre professionnels de santé humaine, animale et environnementale en faveur d'une santé globale.

La FNEK se positionne pour le développement de politique de santé globale en collaboration avec les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale.

La FNEK se positionne pour la mise en place en formation initiale d'un enseignement de la prise en charge des personnes issues d'un parcours migratoire.

La FNEK se positionne pour un renforcement des moyens attribués à l'accompagnement et la prise en charge des personnes issues d'un parcours de migration.

La FNEK se positionne pour le renforcement des parcours santé dans les espaces naturels des municipalités.

La FNEK se positionne pour le développement d'action de santé en pleine nature, notamment par un renforcement des espaces verts à proximité des lieux de soins.

La FNEK se positionne pour le renforcement des critères "qualité environnementale" dans le fonctionnement des établissements de santé et des cabinets libéraux.

La FNEK se positionne pour l'intégration de critères de transition écologiques dans toutes les politiques de santé.

La FNEK se positionne pour la mise en place obligatoire d'une personne en charge de la transition écologique dans tous les établissements de santé.

La FNEK se positionne pour une alimentation des services numériques par des sources d'énergies éco-responsables.

La FNEK se positionne pour une utilisation d'au moins 50% de produits reconditionnés dans les administrations du secteur de la santé.

La FNEK se positionne pour un développement de la télésanté dans toutes les professions de santé.

La FNEK se positionne pour une sensibilisation à la pollution numérique auprès des professionnels de santé et des administrations des établissements de santé.

La FNEK se positionne pour le développement de matériaux médicaux réutilisables et du recyclage des déchets d'activité de soins.

La FNEK se positionne pour l'interdiction du plastique à usage unique d'ici 2023.

La FNEK se positionne pour le développement de partenariats entre les établissements de santé et les exploitations agricoles locales afin de développer une alimentation locale et de saison.

La FNEK se positionne pour l'obligation de composter et valoriser les biodéchets pour toutes productions supérieures à 5t/an.

La FNEK se positionne pour le développement des transports en commun et des infrastructures de transports non motorisés.

La FNEK se positionne pour un développement des structures de soins coordonnées en ville afin de diminuer les transports des personnes entre plusieurs rendez-vous.

La FNEK se positionne pour un renforcement de la collaboration pluridisciplinaire entre professionnels de santé humaine, animale et environnementale en faveur d'une santé globale.

La FNEK se positionne pour le développement de politique de santé globale en collaboration avec les acteurs de la santé humaine, animale et environnementale.

La FNEK se positionne pour le déploiement d'actions pluridisciplinaires en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques et de leurs impacts sur la santé humaine.

La FNEK se positionne pour l'intégration de professionnels de santé dans la création et la mise en place d'actions visant à modeler l'environnement humain.

La FNEK se positionne pour une valorisation notamment financière, pour les professionnels réalisant des actions de sensibilisation et d'éducation aux enjeux écologiques.

La FNEK se positionne pour le développement de financements nationaux et européens pour la recherche sur les risques sanitaires liés aux dérèglements climatiques ainsi que sur la gestion éco-responsable des systèmes et politiques de santé.

La FNEK se positionne pour la création d'un cahier des charges de la gestion éco-responsable d'un cabinet.

La FNEK se positionne pour la création d'un label valorisant les cabinets respectant le cahier des charge de la gestion éco-responsable d'un cabinet.

La FNEK se positionne pour la mise en place d'une aide financière publique pour la rénovation des cabinets de ville afin de lutter contre la perte énergétique.

La FNEK se positionne pour une présence obligatoire dans la maquette de formation initiale de masso-kinésithérapie d'enseignements des liens entre secteur de la santé, santé humaine et dérèglements climatiques.

La FNEK se positionne pour l'intégration des dérèglements climatiques comme action prioritaire du service sanitaire des étudiants en santé.

La FNEK se positionne pour la création et le développement de formations professionnalisantes sur la thématique de la santé en lien avec les dérèglements climatiques.

La FNEK se positionne pour une prise en charge par le développement professionnel continu de formations sur la thématique de la transition écologique et de la santé environnementale.